

Croisement des regards

Le portrait des conditions de vie matérielles des aînés recueilli à travers leur propre regard et celui des auxiliaires est complexe. Non seulement ces conditions de vie « objectives » sont variées, mais celles-ci sont vécues différemment par les personnes en fonction de leur expérience passée et de la formule de logement dans laquelle elles vivent (HLM, OSBL, coopérative, résidence privée), qui fait varier le taux d'effort consacré au logement. Néanmoins, il ressort des entretiens avec les aînés et les auxiliaires un certain nombre de critères matériels du bien-être. Pour reprendre les termes de Townsend (1987), on pourrait parler de standards de vie qu'une société se donne, qui sont socialement reconnus et acceptables.

Avec la perte de capacités physiques ou cognitives, les espaces de vie tendent à se recentrer sur le domicile et, parfois même, sur une pièce de celui-ci – par exemple, la chambre à coucher ou le salon. Cet espace revêt d'autant plus d'importance pour les personnes, qu'elles y passent la majeure partie de leur temps. Le logement peut être associé à un sentiment d'angoisse et de renfermement ou, au contraire, s'avérer un lieu de sécurité et d'intimité. Pour les personnes âgées rencontrées, il faut pouvoir bénéficier d'un espace aménagé de manière à pouvoir répondre convenablement à ses principaux besoins : avoir un poêle et un réfrigérateur, une salle de bain et une chambre séparée apparaissant comme des standards minimaux. Il importe également d'avoir suffisamment d'espace pour réaliser les activités que l'on souhaite, que ce soit en lien avec la présence de plantes dans l'appartement, la poursuite d'un passe-temps ou la possibilité de recevoir de la visite.

On peut ainsi comprendre l'impact des conditions de vie matérielles sur les personnes en ce qu'elles permettent ou non à celles-ci de vivre décemment et de répondre à leurs besoins fondamentaux, comme se loger, se nourrir, se vêtir, avoir une vie sociale et être en santé. Ces conditions matérielles de vie et de logement sont à replacer dans un contexte global de pauvreté des aînés, puisque la majorité d'entre eux vit avec un budget limité. Pour plusieurs, ce manque de revenus est l'objet d'une préoccupation et d'un stress permanents. Sur le territoire desservi par le CLSC des Faubourgs au centre-ville de Montréal, en 2006, on retrouve, parmi la population, 13% de personnes âgées de 65 ans et plus. Parmi celles-ci, 56% sont des femmes, 54% vivent sous le seuil de faible revenu et 54% vivent seuls (Direction de la Santé Publique, 2008). Ces personnes vivent pour la plupart avec un revenu annuel variant entre 12 000\$ et 15 000\$, soit la somme de la pension de source fédérale et du montant provenant de la régie des rentes du Québec. Après avoir assumé les dépenses liés au loyer, à l'alimentation et à certains besoins et services de base – dont, par exemple, les frais liés aux médicaments et à l'entretien ménager – il ne leur reste que peu de moyens, ce qui alimente le stress et peut contribuer dans le cas des personnes plus isolées à les confiner encore plus dans leur logement.

Ces conditions ont un impact déterminant sur les relations sociales que vivent les aînés à domicile, notamment sur les relations qui se tissent avec les auxiliaires. Ainsi, le fait d'être pauvre et de subir des conditions de domicile productrices de mal-être (comme nous l'avons noté dans le cas où on a honte de recevoir chez soi en raison de l'insalubrité de son domicile ou

parce qu'on n'en a tout simplement pas l'espace) représenterait un obstacle à l'établissement de relations sociales.¹ Ces conditions précaires contribueraient à renforcer l'isolement des aînés.

Source : Fournier, A., Godrie, B. et C. McAll (2014). *Vivre et survivre à domicile : le « bien-être » en cinq dimensions*, Montréal, CREMIS, pp. 20-21.

¹ Dorvil et Morin (2001) parlent d'une « ghettoïsation » de certaines populations, victimes d'un « enfermement » dans leur domicile en raison de leurs conditions de vie précaires.